



IFREMER

## Les chiffres sur la pêche récréative étaient faux

Il y a deux mois, PEM s'étonnait d'une phrase retrouvée dans la législation sur la pêche du bar en 2018 parue au JO stipulant que : « *la mortalité due à la pêche récréative sur le stock septentrional est bien supérieure à ce qui avait été calculé auparavant et il est estimé qu'elle a, en 2016, dépassé la mortalité due à la pêche commerciale. Cela inclut également la mortalité ayant lieu une fois les poissons relâchés.* » Mais par quel raisonnement les scientifiques ont-ils pu en arriver à une telle affirmation ? L'auteur qui n'est autre que le discret CIEM ne pipera mot. En revanche, la *Voix du Nord* de Boulogne du 23 mars 2018 nous en apprend une "belle" sur un

autre organisme scientifique, l'Ifremer qui est justement à l'origine de la dite information et qui aurait trafiqué les chiffres de poissons pêchés par les plaisanciers depuis plusieurs années. Les graphiques présentés par l'Ifremer se référant à 2016 qui avaient fait bondir les pêcheurs amateurs « *seraient une erreur* », confesse Alain Biseau, coordinateur des expertises halieutiques à l'Ifremer ajoutant que « *les experts ont révisé ces chiffres très largement à la baisse* » et que ces données date de 2012... Rappelons que les différentes fédérations de pêche, telle la FNPP, ont régulièrement critiqué les méthodes de comptabilisation de l'Institut de recherche français.

